

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 18 JUIN 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME CAROLYNE GOULET, VICE-PRÉSIDENTE.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2 (présence virtuelle)

Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3

Madame Carolyne Goulet, membre-parent, district 4

Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1

Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2

Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3 (présence virtuelle)

Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante

Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien

Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

**MEMBRES ABSENTS**

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1

Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4

Madame Annie Lavoie, personnel professionnel non enseignant

**SONT INVITÉS :**

Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint

Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives

Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières (absente)

Madame Sébastien Gilbert, directeur du Service des ressources humaines (absent)

Madame Émilie Frenette, directrice des services éducatifs (absente)

Mme Céline Morasse, directrice adjointe des services éducatifs (absente)

Madame Marie-Andrée Couillard, directrice des services éducatifs complémentaires (absente)

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la vice-présidence de Mme Goulet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

## 2. ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ADMINISTRATEUR

Compte tenu de la nomination de M. Sébastien Gilbert à titre de directeur du Service des ressources humaines au sein du CSS de Portneuf, un nouveau membre a été désigné pour siéger au conseil d'administration à titre de représentante des directions d'établissement, et ce, jusqu'à la fin du mandat soit, en juin 2026.

Ainsi, elle prête serment, devant la directrice générale, de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Le nouveau membre administrateur est :

- Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Un point est ajouté, soit :

### 17.1 Compressions budgétaires

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour selon l'ajout proposé.

## 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La vice-présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Madame Laurie L'Héault, directrice générale, ainsi que Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint du Centre de services scolaire de Portneuf, déclarent leur situation de conflit d'intérêts relativement au point suivant :

- 15. Nomination à la direction générale du CSS de Portneuf

## 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal du 14 mai 2025.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- ADOPTER** le procès-verbal du 14 mai 2025, tel que présenté;
- DISPENSER** la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Afin de faire connaître les services offerts dans notre CSS, de valoriser le travail réalisé par nos employés et de mettre en lumière notre réseau de l'éducation, nous présentons une capsule par séance régulière du CA sur les rôles de chacun au sein de notre belle organisation.

Monsieur Guillaume Payé, technicien en travaux pratiques à l'école secondaire de Donnacona, présente son parcours professionnel ainsi que les aspects de son travail qui le passionnent au sein du Centre de services scolaire.

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale, présente une capsule réalisée par le Centre de services scolaire de Portneuf, en collaboration avec divers partenaires du programme Réinspire. Cette capsule met en lumière le Projet Alternative à la suspension, une initiative complémentaire au travail du personnel des écoles secondaires, répondant à un besoin identifié dans les établissements scolaires. Il s'agit d'un projet novateur, dont la poursuite est envisagée pour l'année scolaire suivante. L'objectif visé est la mise en place d'une initiative durable et autoportante, s'inscrivant dans une approche de promotion et de prévention.

## 8. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans une perspective de permettre une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations des établissements scolaires, des projets sont présentés aux membres lors de chaque rencontre. Ainsi, les projets suivants sont présentés :

- **École des Bourdons-et-Courval**

Monsieur Jacques Moffette présente les différentes activités réalisées à l'école, notamment une initiative marquante impliquant les élèves de 2e année, qui ont eu l'occasion de vivre une journée dans l'autre bâtiment scolaire.

L'activité ayant suscité un véritable coup de cœur est celle intitulée « La machine à voyager dans le temps ». Cette mise en scène symbolique permet de voir les élèves de 2e année entrer dans l'école, tandis que les élèves de 6e année en sortent, illustrant ainsi le passage du temps et les étapes du parcours scolaire.

- **École du Perce-Neige**

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint, présente l'outil de communication destiné aux parents d'élèves, intitulé « Perce-Neige vous informe ». Ce journal vise à mettre en valeur la vie étudiante, en soulignant les activités et les réussites des élèves.

Ce moyen de communication contribue à renforcer le lien entre l'école et les familles, en favorisant une meilleure visibilité des actions menées au sein de l'établissement.

- **École secondaire de Saint-Marc**

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale, tient à souligner avec fierté la généreuse contribution de la Fondation de l'école secondaire Saint-Marc, qui a remis un montant de 12 000 \$ à l'établissement, dont 5 000 \$ spécifiquement alloués au gymnase. Elle rappelle l'importance de cette collaboration précieuse, qui soutient concrètement les projets de l'école.

Elle profite de l'occasion pour mettre en valeur la qualité des nouvelles installations, en mentionnant que le gymnase de l'ESSM est tout simplement magnifique. Par la suite, Monsieur Frédéric Pagé, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, présente quelques photos illustrant l'état d'avancement des travaux du gymnase, actuellement en phase de finalisation.

## 9. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint, présente une solution d'intelligence artificielle développée afin de soutenir les équipes-écoles dans leur processus de prise de décision. À l'aide d'un PowerPoint, il explique que cet outil agit en complément aux tableaux de bord déjà en place. La solution puise ses données directement dans le système GPI, permettant ainsi une analyse détaillée, notamment par étape et par compétence.

L'objectif principal est de mieux repérer les facteurs de risque, en particulier les décrocheurs silencieux potentiels, afin de permettre des interventions ciblées. L'outil est destiné aux élèves de la 6e année du primaire jusqu'à la 3e secondaire.

La direction générale bénéficie d'une vue d'ensemble des écoles, ce qui permet d'identifier les établissements plus ou moins touchés et de soutenir efficacement les directions d'établissement, qui ont également accès à ces données. M. Moffette précise que toutes les catégories de diplomation sont intégrées dans les statistiques. Il insiste cependant sur le fait que cette solution doit être perçue comme un outil d'aide à la décision, et non comme une finalité.

Des préoccupations sont exprimées quant à la sécurité des données. M. Moffette précise que les accès sont rigoureusement encadrés par des normes ministérielles, assurant que chaque utilisateur ne peut accéder qu'aux informations qui lui sont spécifiquement autorisées.

Le projet repose sur des fondements de recherche et s'inscrit dans une démarche ministérielle, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Centre d'expertise en intelligence artificielle pour l'intervention.

## **10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Élisabeth Pagé, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 9 juin 2025.

## **11. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### **Amendement au Règlement de délégation de pouvoirs**

**ATTENDU** que l'amendement proposé au *Règlement de délégation de pouvoirs* respecte les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que l'amendement proposé a fait l'objet d'une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre du 9 juin 2025,

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'AMENDER** le Règlement de délégation de pouvoirs sous réserve des vérifications à effectuer selon les échanges encourus.

### **Amendement au Règlement relatif aux règles de fonctionnement du CA**

**ATTENDU** que l'amendement proposé au *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du CA*

respecte les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que l'amendement proposé a fait l'objet d'une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre du 9 juin 2025,

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

**D'AMENDER** le Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration tel que présenté.

#### **Évaluation du conseil d'administration – Comparaison avec l'année précédente**

Il est mentionné que l'évaluation du conseil d'administration, comparativement à celle de l'année précédente, révèle une tendance globalement très positive. Un élément ressort toutefois de manière significative : le souhait exprimé par les membres de mieux se connaître mutuellement.

Il est également à souligner que les membres manifestent un véritable désir d'échanger et de débattre, ce qui témoigne d'un climat sain, dynamique et respectueux au sein du conseil. Le mot le plus fréquemment mentionné dans le nuage de mots est d'ailleurs « respect », illustrant bien l'esprit de collaboration constructive qui y règne.

Trois pistes d'amélioration ont été identifiées :

- Revoir la planification et les thématiques abordées lors des séances du conseil, afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins et intérêts des membres.
- Rappeler que la planification annuelle du conseil est disponible dans le cahier du membre, pour favoriser une meilleure préparation et une vision d'ensemble. Cette planification sera révisée pour l'an prochain.
- Proposer la création d'un outil de présentation des membres, tel qu'un cahier ou une courte biographie, afin de faciliter l'intégration des nouveaux membres et de renforcer le sentiment d'appartenance.

#### **12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 11 juin 2025 sont présentés.

#### **13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### Politique des services de garde en milieu scolaire

**ATTENDU QUE** cette politique a pour but d'offrir un soutien essentiel aux parents et que les services de garde en milieu scolaire contribuent au développement global et à la réussite éducative des élèves qui le fréquentent;

**ATTENDU** l'évolution du cadre réglementaire, notamment avec l'introduction, dans le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, de l'exigence pour chaque service de garde d'élaborer un programme d'activités en cohérence avec le projet éducatif de l'école;

**ATTENDU QUE** le projet de politique des services de garde en milieu scolaire a fait l'objet d'un processus de consultation auprès des différentes instances,

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

**D'ABROGER** la Politique des services de garde en milieu scolaire adoptée au conseil des commissaires le 17 juin 2015;

**D'ADOPTER** la nouvelle Politique des services de garde en milieu scolaire du Centre de services scolaire de Portneuf selon la modification suggérée et de la déposer, au répertoire, sous la cote CA56/24-25.

### Rapport de surveillance du plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion

Les membres sont informés qu'une révision du plan de gestion des risques a été effectuée à la lumière des nouvelles orientations émises par l'UPAC. Dans un horizon de deux ans, il sera nécessaire de développer un plan de surveillance structuré, permettant une analyse approfondie des fondements du plan actuel et un examen sur une période prolongée.

Cette démarche vise à prévenir de manière plus efficace les risques de collusion et de corruption, en assurant une veille continue et rigoureuse des pratiques organisationnelles.

### **14. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

La présidente du comité des ressources humaines, madame Carolyne Goulet, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 16 juin 2025.

### **15. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

### Nomination à la direction générale du CSS de Portneuf

- CONSIDÉRANT** l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*;
- CONSIDÉRANT** qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, la directrice générale ou le directeur général du centre de services scolaire sera nommé(e) par le gouvernement sur recommandation du ministre, lequel doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT** la lettre de la sous-ministre adjointe transmise le 30 mai 2025 invitant le conseil d'administration à communiquer au ministre les besoins locaux à l'égard de certaines compétences que devrait avoir la dirigeante ou le dirigeant de l'organisation, en outre du leadership pédagogique, et ce, en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu au sein duquel elle ou il sera appelé(e) à évoluer;
- CONSIDÉRANT** que les besoins locaux ont été colligés dans le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire »,

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

- D'ADOPTER** le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire »;

**DE TRANSMETTRE** ce document au ministre d'ici le 19 juin 2025.

### **16. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE**

Aucune

### **17. AUTRES SUJETS**

#### **17.1. COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES**

Madame Laurie L'Héault, directrice générale, présente un portrait des compressions budgétaires annoncées par le ministère de l'Éducation, tant pour l'ensemble des centres de services scolaires que, plus spécifiquement, pour le Centre de services scolaire de Portneuf. Dans ce contexte, elle souligne que des décisions devront être prises, tout en réaffirmant que la sécurité, le bien-être et la réussite des élèves demeureront les priorités. Elle insiste également sur l'importance de rassurer les équipes et les partenaires du centre de services en cette période d'incertitude.

### **18. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine séance régulière est prévue le 28 août 2025.

## 19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 50.

## 20. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Carolyne Goulet  
Vice-présidente



Marie-Claude Gignac  
Secrétaire générale